

Préavis N° 08-2026

Demande de crédit d'investissement pour le changement des conduites de chauffage à distance

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

Le présent préavis a pour objet de solliciter l'octroi d'un crédit d'investissement destiné à couvrir le remplacement en urgence de la conduite interne de chauffage à distance (CAD) reliant le bâtiment AC au bâtiment B. Ces travaux, réalisés durant l'été 2026, étaient indispensables afin d'assurer la sécurité des personnes, de préserver les infrastructures et de garantir la continuité de l'exploitation des bâtiments.

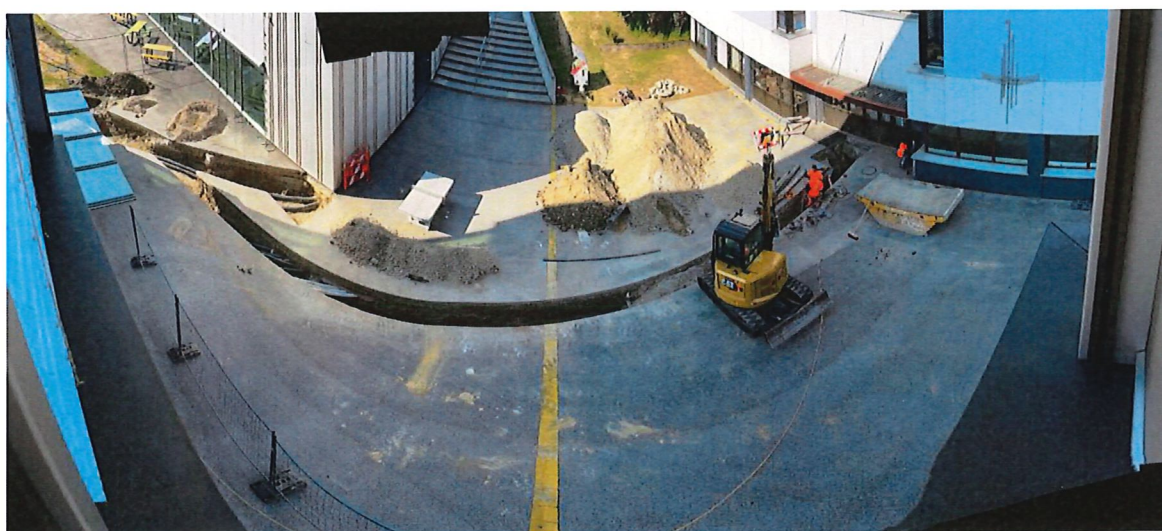
1. Préambule

La conduite interne de chauffage à distance (CAD), reliant le bâtiment AC au bâtiment B, présentait une fuite importante. Cette conduite assure le chauffage du bâtiment B, des salles de gymnastique, de l'appartement situé à l'étage, ainsi que la production d'eau chaude sanitaire pour les vestiaires et la piscine.

Une fuite de plus de 500 litres d'eau chaude par jour a été constatée. L'eau s'infiltrait directement dans le terrain sous la chaussée, avec un risque réel de déstabilisation des matériaux de fondation et d'affaissement de la partie bitumée. Outre les pertes énergétiques, cette situation représentait un risque pour la sécurité des usagers et pour la pérennité des infrastructures.

Face à cette situation, le chauffage à distance a dû être interrompu. Afin d'assurer la continuité du service, un bouilleur électrique provisoire a été installé pour garantir la production d'eau chaude sanitaire destinée aux vestiaires et à l'appartement.

Les travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires d'été afin de limiter les nuisances pour les élèves, les enseignants et les utilisateurs des installations sportives. Cette période permettait également d'intervenir dans la cour du collège sans perturber le fonctionnement scolaire.



La conduite existante, datant des années 1970, présentait un état de vétusté avancé ainsi que d'importantes dégradations dues à la corrosion. Les investigations réalisées ont démontré qu'une réparation ponctuelle ne permettait pas de garantir la fiabilité du réseau. Le remplacement complet du tronçon concerné constituait dès lors la seule solution technique durable.

Lors du Conseil intercommunal du 10 juin 2026, le CoDir avait présenté un amendement au préavis n° 06-2026 relatif à la réfection de la piscine, afin d'y intégrer ces travaux urgents. A l'écoute de certains argumentaires, le CoDir a décidé de retirer l'amendement et d'engager les travaux de suite et de revenir avec un préavis lors du 1^{er} Conseil intercommunal de la législature.

Les travaux ont consisté à ouvrir une tranchée selon un nouveau tracé permettant d'éviter les réseaux existants (eau potable, eaux usées, électricité, fibre optique et autres infrastructures enterrées). Après la réalisation d'un lit de sable, les nouvelles conduites pré-isolées en PEHD (Polyéthylène Haute Densité) ont été posées puis raccordées. Ce matériau présente une excellente résistance à la corrosion, garantit une parfaite étanchéité et offre une durée de vie largement supérieure aux anciennes conduites en fonte.

Le chantier s'est déroulé sur une période d'environ deux semaines comprenant les travaux de terrassement, la pose et le raccordement des nouvelles conduites, ainsi que la remise en état de la chaussée.

2. Coûts et ligne budgétaire

Les montants présentés correspondent aux coûts effectifs des travaux réalisés.

Récapitulatif des coûts	CHF
Travaux de génie civil et terrassement (ouverture de la cour)	74'423.60
Fourniture et pose nouvelle conduite de chauffage	70'000.00
Travaux préparatoires	3'199.95
Total TTC	147'623.55

TOTAL DES COÛTS TTC : **CHF 147'623.55.**

3. En conclusion

Le Comité de Direction vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la/des commission/s concernée/s.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°08-2026 Demande de crédit d'investissement pour le changement des conduites de chauffage à distance ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'investissement de CHF 147'623.55 TTC pour le changement de la conduite de chauffage à distance ;
- D'autoriser le Comité de Direction de recourir à l'emprunt pour financer cet investissement.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 31 août 2026.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance & Jeunesse

Enfance & Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice Générale